

Sensibilisation et mobilisation citoyenne

ACTION 4

DE QUOI S'AGIT-IL ?

Les actions de sensibilisation et/ou de mobilisation citoyenne peuvent s'appuyer sur des **événements nationaux, européens voire internationaux** qui mettent en avant des thématiques relatives à la préservation de la biodiversité.

Dans la majorité des cas, elles sont réalisées à l'initiative de la commune en partenariat avec des **associations naturalistes et/ou d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD)** pour faire découvrir la faune, la flore locale et comprendre leurs enjeux de préservation. Ces manifestations touchent généralement un **très large public** et peuvent être organisées **tout au long de l'année**, la biodiversité offrant différents visages en fonction des saisons.

De manière plus transversale, une commune peut également contribuer à la mobilisation citoyenne en favorisant l'implication et la participation des habitants à l'ensemble des démarches en faveur de la biodiversité qui sont présentées dans les 9 autres fiches de Biodiv'Up. Cette implication peut se traduire concrètement pour la commune par l'organisation de réunions publiques, d'ateliers de concertation, d'inventaires et de chantiers participatifs, par le soutien aux actions associatives, la réalisation d'enquêtes, etc.

LES + POUR VOTRE COMMUNE

- Un élargissement ainsi qu'un enrichissement du programme culturel de la commune.
- Des actions de communication qui touchent un très large public et permettent de présenter la commune avec un autre regard.
- Une participation des habitants et autres acteurs aux démarches menées par la commune en faveur de la biodiversité.
- Valorisation de la commune et de l'animation proposée par le biais des différents canaux de communication (presse, réseaux sociaux, etc.).

COMMENT S'ENGAGER ?

1. Contacter une association locale d'EEDD ou une structure naturaliste pour envisager des animations grand public.
2. Préparer avec les partenaires le programme de l'événement.
3. Lancer la communication auprès des habitants.
4. Relayer l'information sur les plateformes s'il s'agit d'un événement national.
5. Une fois l'événement réalisé, communiquer sur ce dernier.